

Dates et Lieu de Formation :

De 08 h 30 à 16 h 30

07 mars 2023

13 avril 2023

5 mai 2023

12 mai 2023

8 juin 2023

18 septembre 2023

6 octobre 2023

14 novembre 2023

4 décembre 2023

AU

Centre de Formation aux Métiers de la Santé
du Centre Hospitalier – Allée Jacques Monod – BP 609
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

*Merci de nous contacter pour obtenir les conditions d'accueil et
d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.*

CONTACTS

Coordonnateur de projet : Delphine BOUCHER Tél. : 03.21.99.32.54

Secrétariat : 03.21.99.30.61 Fax : 03.21.99.38.92

Mail : d.boucher@ch-boulogne.fr

<http://www.ch-boulogne.fr/cfms/ifs-i-fas/formation-continue-2>



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ifsiboulognesurmer/

F
O
R
M
A
T
I
O
N

C
O
N
T
I
N
U
E



ACTUALISATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Durée de la formation : 7 Heures

Coût de la formation : 1500 € pour un groupe de stagiaires
: 175 € par stagiaire

Nombre de participants : 10 maximum

SIRET : 2.66.209.402.000.20

Numéro de Déclaration d'Activité : 3162 P 00 2562

Numéro d'enregistrement Organisme de DPC : 2279

Mis à jour le 15/06/2023

Textes de référence :

- **Arrêté du 1er juillet 2019** modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Article 4 : « la durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 est de 4 ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de 7 heures portant sur une actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique »

- Circulaire du 27 mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence pour l'exercice de certaines professions de santé

Participants : prérequis = diplôme original GSU Niveau 1 à fournir

Tout personnel, non professionnel de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé **ayant suivi et validé la formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 au moins 4 ans auparavant.**

Objectifs de la formation visant le développement des aptitudes et des compétences du stagiaire:

- Réactualiser les connaissances acquises lors de la formation initiale en tenant compte des dernières recommandations y compris les risques collectifs
- Auto évaluer ses connaissances et ses pratiques
- Echanger avec d'autres professionnels sur ses pratiques et ses expériences

Intervenants :

La formation est assurée par des formateurs diplômés par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 59 ou 62.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Exposé interactif, ateliers, mises en situation, échanges autour de situations vécues en unité, questionnaire avec auto-évaluation au début et à la fin de la session.

Contenu de la formation :

La formation commence par un retour d'expériences vécues

La formation aborde ensuite plusieurs notions théoriques et pratiques du programme de formation initiale au cours desquelles les notions d'hygiène, de sécurité et d'alerte sont abordées de façon transversale :

- les hémorragies externes et extériorisées,
- les brûlures
- l'obstruction des voies aériennes adulte et nourrisson,
- la prise en charge de l'inconscient qui respire : position latérale de sécurité,
- l'arrêt cardiaque chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.
- les situations sanitaires collectives et/ou exceptionnelles
- l'appel au SAMU

Evaluation et délivrance d'une attestation :

- L'actualisation sera validée sur le diplôme GSU initial uniquement, **il est donc impératif de venir à la journée avec le diplôme original** (validité de moins de 4 ans) .
- Attestation délivrée par le C.E.S.U départemental
- Evaluation de la satisfaction et de la qualité de formation par le stagiaire
- Délivrance d'une attestation de présence
- Evaluation pratique de l'acquisition des gestes enseignés et des comportements du stagiaire en situation par le formateur animant la session (participation active attendue durant les ateliers)